

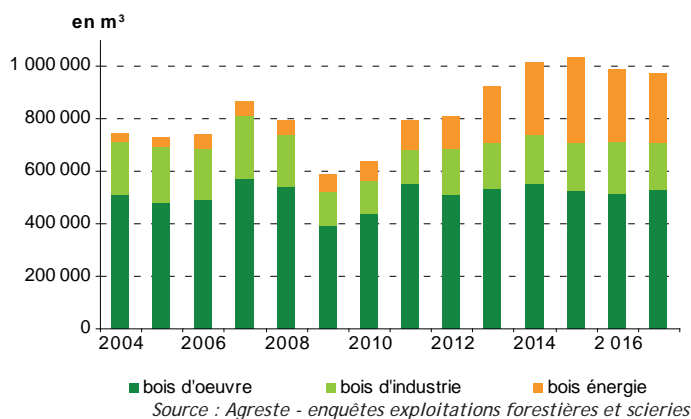
### Une récolte de bois en léger repli en 2017

En 2017, la récolte de bois rond est en léger repli en Pays de la Loire. Alors que la récolte de bois d'œuvre progresse, notamment en feuillus, celle destinée à la production d'énergie et surtout celle pour la trituration sont en recul. Les volumes de sciages sont en augmentation de 3,5 %, dans la région comme en France.

#### Hausse de la récolte de bois d'œuvre

En 2017, 976 200 m<sup>3</sup> de bois ont été récoltés en région Pays de la Loire, soit une baisse de 2 % par rapport à 2016 (figure 1).

Fig 1 - Une récolte de bois en repli en 2017



Au niveau national, la récolte est en légère augmentation (+ 1,1 %), comme dans les trois plus importantes régions de production (Nouvelle-Aquitaine, Grand Est et Auvergne Rhône-Alpes, qui concentrent 60 % de la récolte nationale de bois). Par rapport à la moyenne quinquennale 2012-2016, la récolte

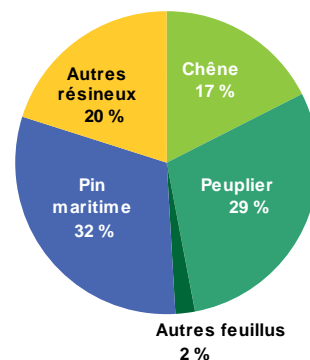
#### Recul des récoltes en bois d'industrie et bois énergie

Le bois d'industrie comporte essentiellement du bois de trituration, majoritairement issu de résineux, pour l'industrie des pâtes à papier et des panneaux de particules. Après une année 2016 particulièrement favorable, les volumes récoltés sont en baisse marquée de 16 %. Le recul, concentré sur le pin maritime, s'observe dans tous les départements. En 2017, le bois d'industrie représente 18 % de la récolte régionale, comme dans les années 2013-2015.

régionale progresse cependant de 2 %. Avec moins de 3 % du volume national, la région reste au dixième rang des treize régions métropolitaines.

Le bois d'œuvre constitue toujours plus de la moitié de la récolte de bois commercialisée (1). En 2017, le volume récolté augmente de 4 %. Toutes les espèces de feuillus voient leur volume récolté progresser, à l'inverse des résineux. Néanmoins, le pin maritime reste la première essence de bois d'œuvre, juste devant le peuplier, puis le chêne (figure 2).

Fig 2 - Le pin maritime première essence du bois d'œuvre



Le tonnage de bois destiné à la production d'énergie est en recul de 3 % en 2017, alors qu'il progresse en France. Il représente encore 27 % de la récolte régionale (son niveau de 2014), contre 22 % au niveau national. Ce bois est vendu sous forme de rondins ou de bûches ou sous forme de plaquettes forestières broyées en forêt sur coupe ou bord de route. Dans la région, les plaquettes forestières représentent 47 % du volume de bois énergie, contre 32 % en France.

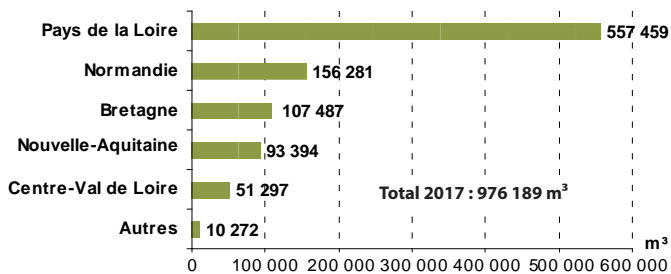
(1) Le volume de récolte indiqué intègre le bois d'œuvre, le bois d'industrie et le bois énergie. Toutefois, l'enquête ne permet pas d'apprécier la totalité des volumes du bois énergie en bûches, en particulier les quantités autoconsommées ou vendues en dehors des circuits professionnels.

## La concentration de l'activité se poursuit

66 entreprises forestières ayant leur siège social en Pays de la Loire ont exercé une activité de récolte de bois en 2017. Les entreprises récoltant chacune plus de 20 000 m<sup>3</sup> de bois rond par an concentrent 84 % du volume récolté, proportion en augmentation continue depuis 2009. A l'opposé, les 43 petites entreprises, coupant moins de 6 000 m<sup>3</sup>, rassemblent 7 % de la récolte. Les entreprises implantées en Pays de la Loire n'ont récolté que 57 % du volume régional (proportion la plus faible depuis dix ans), le reste étant valorisé par celles des régions

Fig. 3 - Les entreprises forestières ligériennes ont réalisé 57 % de la récolte régionale

Récolte de bois dans les Pays de la Loire selon la région d'origine de l'exploitant forestier (en m<sup>3</sup>)



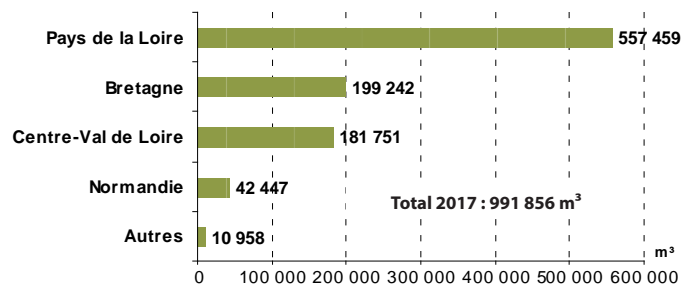
Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2017

limitrophes. Pour compléter leurs besoins, elles se tournent principalement vers les régions (et départements) limitrophes : Bretagne (Morbihan), Centre-Val de Loire (Indre-et-Loire et Loir-et-Cher) et Normandie (Orne) (figures 3 et 4).

En 2017, comme en 2016 et 2015, plus de 400 000 m<sup>3</sup> de bois sont issus de forêts certifiées gérées durablement, soit 41 % de la récolte. Cette proportion, identique à celle de 2016, est inférieure à la moyenne nationale (56 %).

Fig. 4 - Les entreprises forestières ligériennes complètent leur activité de récolte dans les régions limitrophes

Origine du bois exploité par les entreprises ligériennes (en m<sup>3</sup>)



Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2017

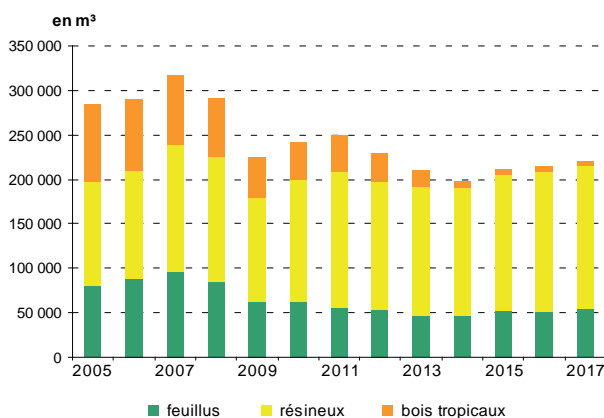
## La hausse des sciages se poursuit en 2017

En 2017, hors déroulage du peuplier, la production de sciages en Pays de la Loire s'élève à 224 000 m<sup>3</sup> et représente, comme les années précédentes, moins de 3 % du volume national. La production de sciages progresse dans la région depuis 2014 (figure 5). Tous sciages confondus, elle augmente de 3,5 % en 2017, comme au niveau national.

Les volumes de sciages augmentent pour les feuillus comme pour les conifères, ces derniers représentant toujours trois fois le volume des feuillus. La part de sciages certifiés concerne 37 % de la production régionale (41 % au niveau national), en progression depuis 2014. Le pin maritime et le douglas restent les essences les plus sciées dans la région (figure 6).

Comme en 2016, les six entreprises sciant chacune plus de

Fig. 5 - Une production régionale de sciages en légère hausse



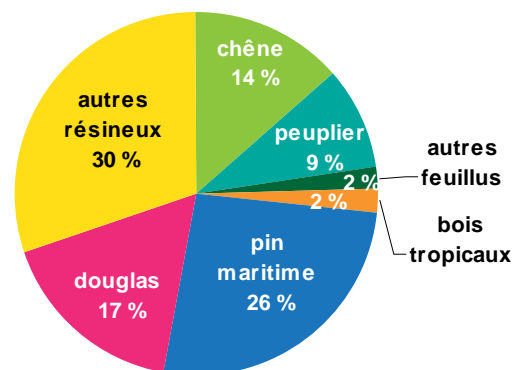
Source : Agreste - enquêtes exploitations forestières et scieries

8 000 m<sup>3</sup> par an réalisent les trois quarts des sciages, tandis que plus de la moitié des scieries produisent moins de 2 000 m<sup>3</sup> chacune, pour 5 % du volume.

Après une année 2016 très favorable, le volume de sciages séchés progresse encore (+ 8 %). Il représente à nouveau plus de la moitié de la production régionale, contre 13 % au niveau national, la plupart des scieries de la région étant équipées de séchoirs fonctionnant à partir de chaudières à bois.

Le sciage des grumes génère des volumes importants de sous-produits (écorces, sciures, plaquettes...). Avec plus de sciages, la production régionale des produits connexes est en hausse. Plus de la moitié des volumes produits sont commercialisés. Seuls 7 % des produits connexes sont destinés aux industries de la trituration, contre 36 % au niveau national.

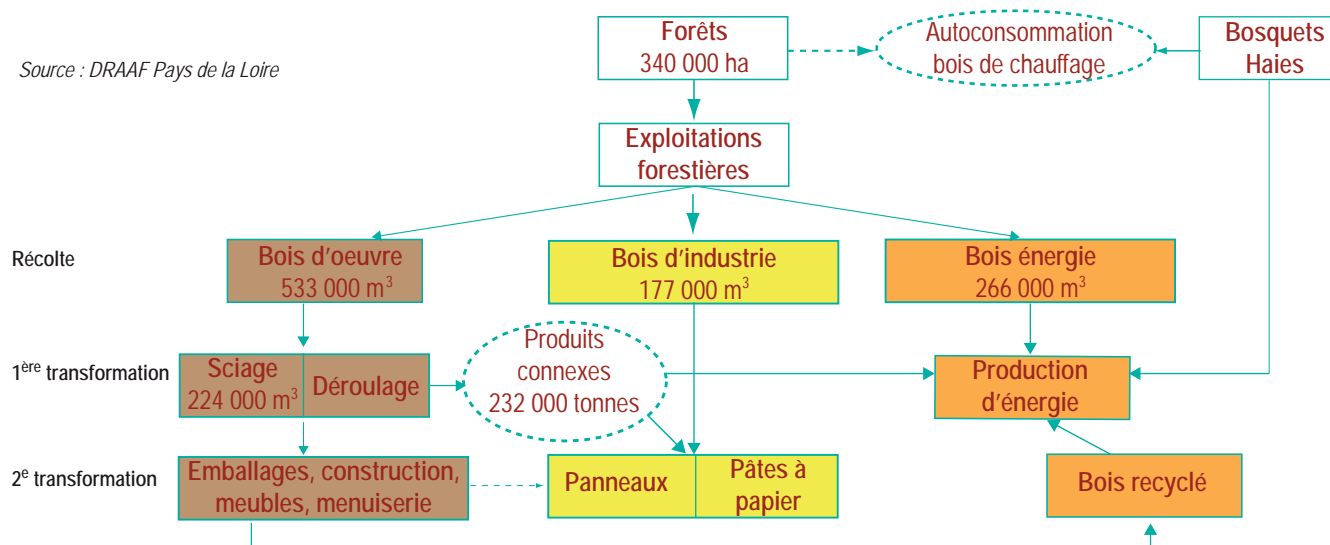
Fig. 6 - Sciages 2017 : près de trois quarts de résineux



Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2017

## Les flux de bois en 2017 en Pays de la Loire

Source : DRAAF Pays de la Loire



### Méthodologie

#### Enquêtes annuelles de branche « exploitation forestière et sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois »

L'enquête de branche « exploitation forestière » vise à connaître la récolte de bois des exploitants forestiers professionnels, par essence (feuillus ou conifères) et par type d'usage (bois d'oeuvre, bois d'industrie, bois énergie).

L'enquête de branche « scierie » vise à déterminer le volume de sciages produits en France, par essence notamment, et la quantité de produits connexes par type d'utilisation : trituration, énergie, autres. Elle permet aussi de connaître la production commercialisée en volume et en valeur.

Les deux enquêtes sont réalisées dans le cadre de la charte de qualité des enquêtes de branche. Les enquêtes évoluent régulièrement afin de s'adapter aux besoins de la société et des entreprises. En 2002, l'émergence de la certification forestière et l'intérêt porté aux énergies renouvelables ont conduit à introduire des questions relatives aux volumes de bois ronds et de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement et à la récolte de plaquettes forestières. En 2005, des questions ont été ajoutées sur les sciages séchés artificiellement et sur l'utilisation énergétique des produits connexes de scierie. En 2009, le questionnaire a été adapté pour permettre le suivi de la mobilisation des chablis de la tempête Klaus.

*NB. Un exploitant forestier est un entrepreneur responsable de l'activité de négoce du bois qui achète le bois sur pied pour le revendre aux entreprises de la première transformation comme les scieries. Il peut réaliser la récolte ou la confier à un entrepreneur de travaux forestiers.*

## Récolte de bois et production de sciage dans les Pays de la Loire en 2017

	Loire Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	évolution 2017/2016	France
<b>unité : m<sup>3</sup> rond</b>								
<b>Récolte de bois d'œuvre (en m<sup>3</sup>)</b>								
Total feuillus	10 892	89 453	37 709	97 392	27 018	262 464	10 %	5 303 722
dont Chêne	5 581	10 286	21 797	50 077	5 457	93 198	2 %	2 348 006
dont Peuplier	4 726	75 819	13 360	41 623	21 181	156 709	14 %	1 403 974
dont Châtaignier	s	2 630	1 128	2 262	s	6 395	38 %	92 822
Total résineux	41 359	76 626	29 214	109 646	13 948	270 793	-1 %	14 127 156
dont Pin maritime	28 367	55 857	505	74 165	4 921	163 815	-5 %	3 628 849
dont Douglas	4 125	2 068	19 467	7 032	3 163	35 855	-17 %	2 662 058
dont Pin sylvestre	2 811	s	2 908	7 107	s	15 223	-37 %	701 273
Total bois d'œuvre	52 251	166 079	66 923	207 038	40 966	533 257	4 %	19 430 878
<b>unité : m<sup>3</sup> rond</b>								
<b>Récolte de bois d'industrie et de feu (en m<sup>3</sup>)</b>								
Bois de trituration	s	39 355	17 163	82 144	s	155 444	-16 %	9 853 345
Bois d'industrie divers	s	4 293	4 393	6 505	s	21 980	18 %	688 690
Bois énergie	44 840	67 266	48 590	73 311	31 501	265 508	-3 %	8 367 936
<b>TOTAL RECOLTE</b>	<b>112 319</b>	<b>276 993</b>	<b>137 070</b>	<b>368 998</b>	<b>80 810</b>	<b>976 189</b>	<b>-2 %</b>	<b>38 340 849</b>
<b>unité: m<sup>3</sup> sc</b>								
<b>Production de sciage (en m<sup>3</sup>)</b>								
Feuillus	s	s	18 549	7 699	13 118	54 409	6 %	1 333 048
Résineux	14 761	s	s	5 941	s	161 970	3 %	6 653 253
Bois tropicaux						s		20 063
Bois sous rails et merrains	s		s			s		245 266
<b>TOTAL SCIAGES</b>	<b>19 729</b>	<b>27 342</b>	<b>26 954</b>	<b>13 640</b>	<b>135 965</b>	<b>223 630</b>	<b>3 %</b>	<b>8 251 630</b>
<b>unité : tonne</b>								
<b>Produits connexes de scierie (en tonnes)</b>								
Total produits connexes	42 908	21 364	20 888	s	s	231 615	7 %	8 304 738

Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2017

s : secret statistique

### Pour en savoir plus :

« Récolte de bois et production de sciages en 2017 », Agreste Chiffres et Données numéro 249, novembre 2018  
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/cd249iaaMAJdec2018.pdf>

« Indice des prix des bois », Agreste Conjoncture, décembre 2018 n° 1  
[http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/conjinforap201812indicesprixgrumes\\_tdb.pdf](http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/conjinforap201812indicesprixgrumes_tdb.pdf)

### Agreste : la statistique agricole



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire  
Service régional de l'information  
statistique et économique  
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2  
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79  
Mél : [srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr)  
Site internet : [www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Yvan Lobjoit  
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry  
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard  
Rédaction : Olivier Jean  
Composition : Bénédicte Guy  
Impression : SRISE à NANTES  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 1956 - 7499  
Prix : 2,50 €